**Groupe de Travail : Santé Mentale et Personnes Agées**

Réunion du 26/01/2023

***Présents :***

**BAUQUIS Pascale,** Directrice de l’action sociale et des coopérations - Directrice de la MAS « le mas de l’Isle »

**BELLIL Mouh**, Psychiatre – EMGP Camille Claudel – Bondy

**BESSARD Sylvie**, Responsable de la coordination et de l’animation de la politique personnes âgées, CCAS Saint-Denis

**CAPRETTI Eléonora**, Coordinatrice du Conseil local de santé mentale (CLSM), Saint-Denis

**COUDRAY Laetitia,** Cadre Socio-éducatif – CHI Robert Ballanger

**DABO Habi**, Cadre de santé - EMGP Camille Claudel – Bondy

**DANG Bao Hoa**, Directrice Association Arc en ciel

**GUILLAUME Eve**, Directrice – EHPAD Lumières d’Automne, Saint-Ouen

**HOREL Julien**, IDEC – EHPAD Constance Mazier, Aubervilliers

**LEROUX Catherine**, Infirmière – EMGP Camille Claudel – Bondy

**MAIRE Stéphanie**, Cheffe de projet territorial – DAC 93 Sud

**MARTINOWSKY Marina,** Référente médicale pour la santé mentale – ARS 93

**MISTRORIGO Marion,** IDE EMPSA Robert Ballanger

**NOOR Kamel,** Chargé de mission eparcours – DAC93 Nord

**PETIT Emma**, Chargée de mission – DAC93 Nord

**PLUMAUZILLE Marie-Luce**, Infirmière HDP Saint-Ouen G02

**POGET Sandra**, Equipe mobile de psychiatrie du sujet âgé, Aubervilliers

**PRONO Edouard,** Directeur – EHPAD La Seigneurie - Pantin

**ROUYARD Jennifer**, Coordinatrice de parcours – DAC93 Nord

**YOU Auriane**, Responsable du service santé – Mairie Montfermeil

***Excusés :***

**RIANDEY Aleth**, Chargée de coordination gérontologique – CD93

# **Ordre du jour**

**L’ordre du jour** sera le suivant :

* Référents : retour du sous-groupe et finalisation de la fiche de poste
* Ressources en géronto psychiatrie : présentation des cartes et diffusion aux différents partenaires
* Discussion autour de la charte
* Actions à venir

**Référents : retour du sous-groupe et finalisation de la fiche de poste**

Le sous-groupe a présenté son idée des missions qui devraient être attribuées au référent personne âgée en CMP :

* Visite à domicile (lieu de vie), si pas d’EMPSA sur le territoire
* Evaluer et orienter la personne
* Coordination entre les professionnels de santé

Points d’attention particulier relayés par le sous-groupe :

* Risque de surcharge de travail pour le référent
* Risque de sollicitation automatique pour toutes les situations personnes âgées

***Débat autour de la question d’avoir un référent par CMP ou un référent par secteur*** : il est préférable d’avoir un référent par CMP plutôt que par secteur car :

* Les territoires sont différents
* Le référent à une connaissance plus fine de son territoire

***L’EMPSA peut-elle être référente ?***

Il appartient au chef de pôle de trancher cette question. Cette demande sera faite aux différents chefs de pôles afin de recueillir leurs avis à ce sujet.

Pour certains, il est possible d’avoir un référent par CMP et d’avoir en plus une EMPSA. Le référent interviendrait pour un suivi plus long et permet d’avoir une personne définie pour échanger autour du patient.

Les **missions du référent** seraient les suivantes :

* Emettre un avis en cas de crise
* Faire des co-évaluation à domicile pour des situations non connus du CMP
* Faire le lien avec les hôpitaux pour les hospitalisations des patients
* Participer aux instances de concertation locales
* Connaitre l’offre en gériatrie

**S’il existe une EMPSA sur le territoire :**

* Ses missions sont en articulation l’EMPSA
* Le référent est le lien avec la ville pour l’EMPSA, elle intervient en subsidiarité. Le référent est la porte d’entrée, il fait les premières démarches et indique ensuite si c’est le CMP ou l’EMPSA qui prendra en charge.

Action : le DAC propose une fiche de poste à faire valider par mail par le groupe dans un délai de 10 jours sans réponse le document sera considéré comme validé.

Le DAC partage ensuite cette fiche de poste à Pascale Bauquis pour Ville Evrard et au Dr Selma pour Ballanger avec Mme MISTRORIGO, en cc pour un éventuel relai :

* En demandant la nomination par CMP
* En invitant à une **réunion** d’accueil des nouveaux référents organisée le **23 Mai 2023, de 14h à 17h au grand salon de Ville Evrard,** afin de présenter les attendus des référents CMP et ainsi créer un engagement et une mise en réseau avec accompagnement par le groupe auprès d’eux.

Il n’y a pas d’exigence de corps de métier. Il en faut au moins 1, le chef de pole peut choisir d’en désigner plusieurs.

# **Ressources en géronto psychiatrie : présentation des cartes et diffusion aux différents partenaires**

# Les différentes cartes reprenant les ressources en psychiatrie du sujet âgé ont été présentées : CMP, CLSM, RESAD, EHPAD, EMPSA, EMPP.

La carte relative aux lieux d’hospitalisations sera supprimée. La carte relative aux EHPAD sera revue et mettra en évidence les établissements où un psychiatre ou un professionnel du secteur de la psychiatrie intervient et les EHPAD disposant d’une unité dédiée.

Ces cartes seront diffusées auprès : des pôles gérontologiques, SSIAD, SAAD, CMS et secteurs psychiatriques (par les directions d’hôpitaux).

**L’ensemble des cartes sont disponibles sur maillage93 :** <https://maillage93.sante-idf.fr/accueil.html>

**Discussion autour de la charte**

Ce point de l’ordre du jour a été rapidement abordé par manque de temps et sera approfondit lors du prochain groupe de travail.

# **Actions à venir**

* La rédaction de la charte
* La diffusion des cartes « ressources »

**La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 20 Avril de 14h à 16h, au DAC 93 Nord.**